

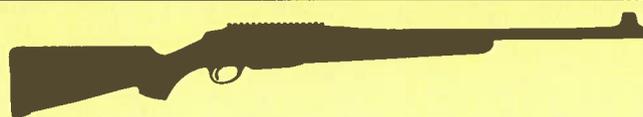


**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



**RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
DE 9H À 17H**

- **JONZAC**

Brigade de gendarmerie de Jonzac
16 boulevard René Gautret, 17500 Jonzac

- **ROCHEFORT**

Commissariat de police de Rochefort
42 rue Jean-Jaurès, 17300 Rochefort-sur-Mer

- **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**

Brigade de gendarmerie de Saint-Jean-d'Angély
60 rue de Dampierre, 17400 Saint-Jean-d'Angély



Objets dangereux (obus, grenades...) ? Impossibilité de vous déplacer ?
Contactez la préfecture de la Charente-Maritime pour organiser un enlèvement sécurisé :
- par téléphone : 07 87 92 87 47 ;
- par mail : pref-17-sia@charente-maritime.gouv.fr



Plus d'informations sur
interieur.gouv.fr/armes

